



CONFLUENCES Méditerranée

REVUE TRIMESTRIELLE

77

Printemps
2011

EDITIONS L'HARMATTAN

CONFLUENCES Méditerranée est une revue trimestrielle dont l'ambition est d'aborder les grandes questions politiques et culturelles qui concernent les peuples et les sociétés du bassin méditerranéen. Sans aucun parti pris idéologique, elle privilégie avant tout le débat entre les acteurs, les témoins et les décideurs, aussi différents soient-ils.

Les membres du comité de rédaction ont choisi cette orientation parce qu'ils sont convaincus que le dialogue est une philosophie de l'action politique. Ni l'ampleur des divergences, ni la gravité des oppositions ne doivent empêcher que soient patiemment recherchées les possibilités de confluences.

Cet attachement au dialogue et à la confrontation des idées vient de la conviction que seul le dialogue peut permettre de construire durablement de nouvelles formes de configurations politiques, à la fois équilibrées et fécondes.

La création de cette revue à vocation internationale apparaît comme une contribution à l'ouverture d'un indispensable espace de confrontations des analyses et des opinions sur les problèmes qui façonneront l'avenir de cette région.

www.confluences-mediterranee.com

Dans ce site, consultez tous les numéros de la revue depuis sa création en 1991.

Normes pour les envois de manuscrits

Les textes soumis à la rédaction doivent lui être adressés par mail à l'adresse suivante contact@confluences-mediterranee.com. Ils doivent comporter un titre, un chapeau de présentation de l'article et des sous-titres. Les notes doivent figurer en fin d'article et doivent suivre une numérotation continue pour la totalité de l'article. Les références bibliographiques doivent respecter les conventions de la norme ISO 690-2 (février 1998). Les articles ne doivent pas dépasser 25 000 signes et ils doivent être fournis avec un résumé en français de 10 lignes maximum, ainsi que 4-5 mots clés.

Nous demandons que les nom et prénom des auteurs des articles proposés soient accompagnés de leur titre, de leur adresse institutionnelle et de leurs coordonnées (destinées à la seule rédaction).

Les articles et toute correspondance éditoriale sont à adressés à la rédaction de la revue.

Confluences Méditerranée - 50, rue Descartes - 75005 Paris

CONFLUENCES Méditerranée

50 rue Descartes - 75005 Paris

Site internet : www.confluences-mediterranee.com

Fondateur

Hamadi Essid (1939-1991)

Directeur de la revue

Jean-Paul Chagnollaud

Rédacteur en chef

Pierre Blanc

Comité de rédaction

Sébastien Abis • Karine Bennafla
Robert Bistolfi • Christophe Chiclet
Sepideh Farkhondeh • Burhan Ghalion • Nilüfer Göle
Farouk Mardam-Bey • Ivan Martin
Barah Mikail • Bernard Ravenel
Sylviane de Wangen

Webmaster : Patrick Habis

Comité scientifique

Lahouari Addi • Paul Balta
Elie Barnavi • Jean-Michel Belorgey
Monique Chemillier-Gendreau
Jean-François Coustilière • Alain Gresh
Paul Kessler • Théo Klein • Bassma Kodmani
Abderrahim Lamchichi • Olfa Lamloum
Gilbert Meynier • Jean-Christophe Ploquin
Claudine Rulleau

Correspondants

Jamal Al Shalabi (Amman) • Anna Bozzo (Rome)
Ghassan El Ezzi (Beyrouth) • Kolë Gjelošhaj (Bruxelles)
Roger Heacock (Jérusalem) • Amaya Ubeda de Torres (Madrid)
Rabeh Sebaa (Alger) • Jamila Houfaïdi Settari (Rabat)

© L'Harmattan

ISSN : 1148-2664 / ISBN : 978-2-296-56057-4

Révoltes arabes : premiers regards

Sommaire

Dossier

Pierre Blanc p. 9

Avant-propos

Mohamed Chérif Ferjani p. 13

Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne

Farah Hached p. 29

La laïcité : un principe à l'ordre du jour
de la II^e République tunisienne ?

Amélie Régnauld p. 37

Opposition de gauche et opposition islamiste en Egypte :
concepts et pratiques révolutionnaires partagés

Hayat Lydia Younga p. 51

La Révolution arabe de 2011 : à la recherche du sens perdu...

Hakim Ben Hammouda p. 63

L'orientalisme et les révolutions tunisienne et égyptienne :
pourquoi ne l'ont-ils pas aimée, la révolution ?

Sarah Ben Nefissa p. 75

Révolutions civiles arabes et paradigmes d'analyse du
politique des pays de la région

Jamal Shalabi p. 91

Jordan : Revolutionaries without a Revolution

Salim Chena p. 105

Pourquoi l'Algérie n'a pas (encore) pris le train du
« Printemps arabe » ?

Bernard Ravenel p. 119

La modernité gandhienne de l'Intifada arabe

Roger Heacock p. 131

La révolution arabe de 2011 et son printemps palestinien

Pierre Berthelot

La révolution vue d'Israël

p. 139

Jean-Yves Moissoner

Après les révolutions arabes : changer de paradigme
dans le partenariat euro-méditerranéen

p. 153

Actuel

Sébastien Abis

Insécurité alimentaire : les risques géopolitiques se
précisent en Méditerranée

p. 169

Guillaume Almeras

Impacts monétaires de la crise sur les pays méditerranéens
et guerre des changes ?

p. 183

Culture

Faouzia Zouari

Réjouissez-vous des révoltes arabes

p. 193

Christophe Chiclet

L'instrumentalisation des corridas : no pasaran

p. 209

Histoire

Pierrette et Gilbert Meynier

L'immigration algérienne en France

p. 219

Notes de lecture

p. 236

En couverture :

La place Tahrir © Jallal Saada

Dossier

Révoltes arabes : premiers regards

Pierre Blanc

Rédacteur en chef de la revue *confluences Méditerranée*.

Avant-propos

L'histoire est coutumière des mouvements soudains qui en réorientent le cours. De temps à autre, des dictateurs sombrent, des murs tombent, des régions s'embrasent, des peuples fraternisent. Dans bien des cas, ces occurrences soudaines sont en fait la révélation au grand jour, parfois bruyante et violente, de transformations profondes que nous n'avons pas toujours su lire avec acuité.

Ce qui se passe dans le monde arabe aujourd'hui emprunte à ces moments de dévoilement de mutations en marche. Qui aurait prévu, ne serait-ce qu'au début du mois de décembre 2010, que ce basculement eût pu s'opérer avec autant de rapidité ? A ce moment-là, notre revue sortait un numéro sur l'Égypte. Son titre, «Égypte : l'éclipse», traduisait bel et bien un diagnostic très inquiet et critique de cet ancien pays influent du monde arabe. Cependant, malgré cette tonalité alarmiste, nous ne nous autorisions pas autre chose que d'envisager la future élection présidentielle de 2011 dont l'issue s'annonçait comme la reconduction d'un représentant de la clique au pouvoir, qu'ils fussent Moubarak, son fils Gamal ou un autre. Nous n'avions d'ailleurs pas trop souhaité consacrer de réflexions sur ce moment politique qui n'en était pas un. Dans les théâtres autoritaires, les processus électoraux sont-ils intéressants à ce point pour que nous y consacrons des pages de commentaires ? Plutôt que de nous mobiliser sur le théâtre lui-même nous nous étions intéressés à son arrière-plan, plus important selon nous. Nous y décrivions entre autres l'incurie d'une ploutocratie fossilisée, le népotisme éhonté du régime, la clôture du champ politique, la violence d'une société inégalitaire, l'absence de perspectives d'emplois pour la jeunesse, la mise sous tutelle internationale – en l'occurrence américaine – de cette nation phare de l'arabisme. Mais tous ces signes de faillite, qui étaient souvent généralisables à tous les autres pays de la zone, ne suffisaient pas à annoncer l'imprévisible quoiqu'on

puisse en dire même si nous avons également souligné l'émergence d'une société civile contestataire et de plus en plus interconnectée.

Il a fallu une étincelle venue du centre de la Tunisie pour que le moteur de l'histoire s'accélère.

C'est bien le 17 décembre 2010 qu'un homme, Mohamed Bouazizi, allait sans le savoir lancer les soulèvements qui se déploient sous nos yeux dans le monde arabe. C'est l'immolation d'une vie brisée par la pauvreté et sans doute le sentiment d'inutilité de cet homme qui ont commencé à mettre le feu aux règnes des oligarchies, de l'arbitraire policier et de la corruption dans cette région. Tragique croisement que celui de ces trajectoires !

Cette étincelle, à laquelle il faut ajouter le phénomène inédit de l'interconnexion des populations de la région par les chaînes satellitaires et les réseaux sociaux, sans omettre la proximité linguistique et le sentiment d'une arabité commune en dépit des nombreuses divergences, a marqué l'entrée en scène des pays arabes poussant ceux qui les représentaient vers la sortie. Certains sont déjà partis – Ben Ali et Moubarak –, d'autres suivront certainement car l'appétit de liberté et de dignité est trop grand pour le contenir indéfiniment.

A ceux qui doutent que ces mouvements enclenchés récemment soient sans lendemains, il est permis de dire que le passé tel qu'on l'a connu n'a pas non plus d'avenir. Même si la violence en Syrie et au Yémen, la guerre en Libye, la répression au Bahreïn, les hésitations en Egypte et en Tunisie font douter de la force de la vague populaire qui se déploie, il est en effet fort à parier que les peuples arabes ne pourront plus être considérés par leurs « patrons » comme une clientèle uniquement à soumettre. La vision essentialiste autant que stupide selon laquelle les peuples arabes seraient condamnés par leur culture à demeurer inféodés au chef n'a pas non plus d'avenir, en tout cas espérons-le car la déconstruction des idées les plus ineptes n'empêche pas leur perpétuation. Enfin, de ce côté de la rive méditerranéenne, le système de relations mis en œuvre et qui s'appuyait avec zèle sur des États corrompus et autoritaires pourrait bien être caduc même si on sait combien la *realpolitik* fait entrer parfois les diplomaties dans des méandres effrayants.

Dire cela ne confine pas à la naïveté et nous savons que si transition politique il y a, elle n'est pas assurée à tous les coups d'être une transition démocratique, au moins à court terme. Dans les deux premiers pays qui se sont libérés de leur joug autocratique, nous connaissons précisément les risques, les incertitudes et les pesanteurs : quelle sera la capacité des forces révolutionnaires à accoucher de mouvements structurés et porteurs de projets ? Quel rôle les secteurs contre-révolutionnaires

de l'ancien régime pourront-ils jouer? Quoiqu'on ait pu voir combien l'islam politique était absent des mouvements parce que les sociétés ont beaucoup changé depuis sa montée en puissance dans les années 80¹, quel sera son poids politique et quelle sera sa capacité à composer avec les forces plus sécularisées? Comment des économies très atones pourront-elles accompagner la demande d'emplois des jeunes générations? Comment le développement équilibré pourra-t-il réduire les fractures si grandes des territoires en question? Déterminantes dans le processus révolutionnaire qui a vu le jour en Tunisie et en Egypte, quel rôle les armées joueront-elles dans la transition en cours, en particulier chez cette dernière? Quel système de relations ces pays développeront-ils avec l'Europe mais plus largement avec le monde qui se fait pressant en Méditerranée ainsi que nous l'avons démontré précédemment²?

En posant ces questions, on saisit à quel point est grande l'ampleur des chantiers et encore la liste des interrogations évoquées ici n'est pas exhaustive. Cependant ce questionnement ne saurait pour autant remettre en question le grand acquis de ces révolutions : celui de voir les populations commencer à sortir de la peur.

Mais il reste tous les autres pays : il y a ceux qui ont lancé – au moins annoncé – des réformes pour éteindre les élans révolutionnaires. Les changements annoncés, somme toute mineurs, en Jordanie, au Maroc et encore plus en Algérie seront-ils suffisants pour ménager les pouvoirs? La légitimité hachémite sera-t-elle une garantie de la survie de la monarchie dans les deux premiers pays cités? Après tout, d'autres monarchies sont déjà tombées dans la région il y a plusieurs décennies. Quant aux théâtres libyen, yéménite et syrien qui n'ont en commun que la violence qui s'y déploie actuellement, tous les scénarios sont encore possibles y compris le plus terrible, celui d'un prolongement de la violence extrême. On ne saurait oublier non plus l'arrière-plan géopolitique si instable, en particulier au Moyen-Orient : comment Israël, sous pression internationale, pour accepter l'établissement d'un Etat palestinien, durable et viable, va-t-il composer avec cette nouvelle donne révolutionnaire? La Syrie va-t-elle rester dans une logique purement interne alors que sonne le glas de son régime?

Devant ces incertitudes, nous nous sommes beaucoup interrogés sur la nécessité de proposer un numéro sur les révoltes arabes dans un temps aussi court. N'était-il pas trop tôt pour comprendre les ressorts précis du mouvement? Cent vingt-cinq ans après la révolution française, Zhou Enlai avançait l'idée qu'il était bien trop prématuré d'en analyser les conséquences. Voilà une réflexion qui donne le vertige quand on ose,

en pleine transition politique, consacrer des analyses à un mouvement en pleine effervescence. Mais s'il est trop tôt pour appliquer encore les clefs d'analyse de la transitologie, il est de notre devoir de produire nous aussi des analyses, qui, si elles peuvent s'avérer plus tard caduques, n'en demeureront pas moins des matériaux pour les analyses qui viendront plus tard. Et puis, si nous avons finalement opté pour une première livraison d'articles sur la question, nous avons pris le soin de circonscrire un peu le regard : l'Égypte et la Tunisie constituent le plus gros des articles même si nous n'avons pas voulu éviter quelques contrepoints comme la Jordanie où le mouvement a été éteint – au moins provisoirement – et l'Algérie où il ne s'est pas vraiment réveillé (ou de nouveau réveillé, ce qui est plus juste). Nous avons également évoqué ce qui se passe en Palestine et en Israël car l'été qui vient s'annonce peut-être décisif.

Plutôt que de revenir sur une chronologie des événements, certains des articles cherchent à redonner à ces mouvements politiques, leur profondeur historique. Les aspirations à la liberté et à la dignité sont parfois anciennes dans la région mais les régimes qui en émanaient parfois ont fini par les extirper en oblitérant le corps politique. Dire ce passé, c'est faire aussi un acte de foi en l'avenir. Comme l'écrit Régis Debray dans *Le Moment Fraternité*, au sujet de certains grands élans populaires, « *il n'y a pas d'après quand il n'y a pas d'avant* ». Or les soulèvements actuels semblent émaner d'une gestation certes lente mais réelle et, partant, peut-être prometteuse.

Nous reviendrons plus tard sur ce mouvement révolutionnaire en cours. D'abord, dans le prochain numéro qui sera consacré au Maroc et dans lequel nous analyserons les mutations en cours dans ce pays, puis plus tard nous orienterons notre regard vers ce qui se passe sur les théâtres durs que sont la Syrie, la Lybie, le Yémen mais aussi sur la scène du Moyen-Orient, depuis les pays du Golfe jusqu'à l'Irak dont l'actualité est passée sous silence. Nous aurons alors plus de recul pour revenir sur les prolongements des événements tunisiens et égyptiens. Mais un an plus tard, y verrons-nous plus clair sur une histoire où si la première page fut belle beaucoup d'autres demeurent à écrire ? ■

Notes

1. Jean-Paul Chagnollaude (dir) Stratégies islamistes, *Confluences Méditerranée* n° 76, hiver 2010-2011.

2 Sébastien Abis (dir), La Méditerranée sans l'Europe, *Confluences Méditerranée*, n° 74, été 2010.

Mohamed Chérif Ferjani

Professeur des Universités, Chercheur au GREMMO,
à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée CNRS-Université Lyon2.

Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne

Véritable catalyseur des révoltes qui traversent le monde arabe, la révolution tunisienne était peu prévisible tout comme l'est l'issue de la transition en cours. Cet article revient sur les origines du soulèvement tunisien. Il évalue également les questions qui se posent aujourd'hui au pays mais également les hypothèses politiques et économiques qui demeurent. Alors que l'espace politique s'ouvre fortement, l'auteur fait également un tour d'horizon des formations politiques engagées dans la nouvelle Tunisie, en analysant leur discours et en évaluant leur force.

Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi, un jeune chômeur, s'immole par le feu... devant le Gouvernorat de Sidi Bouzid, une ville rurale du centre ouest de la Tunisie, pour protester contre les humiliations des autorités qui l'empêchaient de vendre quelques fruits et légumes pour survivre et subvenir aux besoins de sa famille. Le 14 janvier 2011, Ben Ali est tombé comme un fruit pourri. En moins d'un mois de manifestations pacifiques, une dictature policière corrompue, qui a martyrisé le pays durant près d'un quart de siècle, avec la complicité de la France, de l'Europe, des Etats-Unis et des régimes arabes aussi autoritaires et corrompus, s'est écroulée comme un géant aux pieds d'argile. La fuite honteuse du dictateur, d'un grand nombre des membres de sa famille et de certains de ses proches collaborateurs, l'arrestation de ceux qui n'ont pas pu fuir et les poursuites engagées pour récupérer les biens qu'ils avaient détournés

et pour traduire devant la justice les responsables des crimes commis sous le régime déchu n'ont pas apaisé la colère d'un peuple dont la mobilisation s'est poursuivie pour extirper les racines de la dictature : dissolution du Parti qui a régné sans partage sur tous les rouages de l'Etat et sur la société depuis l'indépendance, du parlement, du sénat, du premier gouvernement provisoire du Premier ministre de Ben Ali durant plus de dix ans, Mohamed Ghannouchi ; limogeage de ses collaborateurs sous la dictature, ainsi que des hauts cadres de la police et de l'administration impliqués dans la répression et dans la corruption ; suspension de la constitution ; obtention d'une date pour élire une assemblée constitutionnelle le 23 octobre 2011 ; transformation de la commission d'experts pour les réformes politiques en Instance Supérieure de la Réalisation des objectifs de la Révolution, de la Réforme Politique et de la Transition Démocratique élargie aux représentants des partis politiques, des syndicats, des associations, de la société civile et des personnalités nationales ; adoption par cette instance d'un code pour l'élection de l'assemblée constituante avec le principe de la parité et l'interdiction de se présenter à ces élections de toute personne ayant exercé des responsabilités durant les 23 ans du règne de Ben Ali ; libération de tous les détenus politiques et de la presse et constitution de partis politiques (dont le nombre a dépassé la cinquantaine), d'associations et de mouvements jusqu'ici interdits, etc. Jusqu'où ira ce vent de changement qui semble irrésistible ? Quels en sont les ressorts ? Comment le qualifier ? Est-ce une révolution ? Si oui, quels en sont les enjeux, les objectifs, les perspectives et les développements à venir ? Pour répondre à ces questions, il serait important de rappeler le processus, les revendications et les aspirations qui ont porté cette « révolution », avant d'aborder les défis qu'elle doit relever et les perspectives de son développement.

Un soulèvement qui a surpris tout le monde

Il convient tout d'abord d'insister sur le caractère particulièrement imprévu de cette révolution. Certes, toutes les révolutions ont plus ou moins un caractère imprévisible, spontané et surprenant. Il est cependant rare de voir une révolution s'enclencher aussi rapidement pour faire tomber en moins d'un mois un dictateur qui avait assis son pouvoir implacable sur un quadrillage policier de la société et un verrouillage de tous les espaces d'expressions qui n'ont rien à envier aux régimes les plus totalitaires, sans autres interventions étrangères que

celles destinées à aider le régime, et cela sans que des forces organisées, avec une orientation plus ou moins définie préalablement, en prennent rapidement la direction.

Le premier surpris fut le pouvoir lui-même. Trop sûr de sa capacité à continuer à régner sans partage et inquiétude, il n'a rien vu venir. Il a commencé par opposer au mouvement les mêmes méthodes par lesquelles il s'est maintenu jusqu'ici : répression, criminalisation du mouvement en attribuant ses origines à des « extrémistes terroristes » qui veulent nuire aux intérêts du pays, avant d'essayer de calmer la colère, attisée par la répression et par un discours ubuesque refusant de voir la réalité, par des promesses et des mesures d'apaisement qui arrivaient toujours trop tard. Lâchés par l'armée et par les Etats-Unis, Ben Ali et ses bandes criminelles mafieuses, ont pris la fuite cherchant vainement un refuge auprès de leurs protecteurs qui fermaient les yeux sur leurs crimes en les présentant, jusqu'au bout, comme un rempart irremplaçable contre le terrorisme et l'intégrisme.

L'opposition et les expressions autonomes de la société, muselées, marginalisées et privées des moyens de communication avec la société, n'étaient pas moins surprises que le pouvoir. Elles ont réagi plus ou moins tardivement, pour se solidariser avec un mouvement qui avait toujours une longueur d'avance sur elles sans jamais réussir à le rattraper et encore moins à en prendre la direction.

Le courant islamiste, avec ses différentes tendances, dont en particulier le mouvement Ennahda, malgré ses réseaux dormants et sa présence dans différents secteurs, était loin de s'attendre à un tel soulèvement et il ne s'est résolu à le soutenir que très tardivement ; son attitude prudente s'explique par plusieurs raisons : la répression dont il a fait l'objet avant le 11 novembre 1987 (date de la prise du pouvoir par Ben Ali) puis après la fin du deal avec le régime de Ben Ali dès le début des années 1990, ses tractations secrètes avec certains clans du pouvoir déchu (notamment avec Sakhr Matri, le gendre de Ben Ali promoteur d'une radio et d'une banque islamique et d'autres entreprises saluées par des dirigeants d'Ennahda dont Rachid Ghannouchi), l'attitude pour le moins réservée sur le suicide de Bouazizi considéré comme un acte religieusement illicite lui interdisant le statut de martyr, la peur d'être impliqué dans un soulèvement qui risquait de tourner court et de coûter cher à ses acteurs et aux forces qui le soutiennent, etc.

La gauche, dont l'opposition au régime était constante depuis le début des années 1960, bien que disposant de relais dans les syndicats, certaines associations de la société civile et différents secteurs, était

handicapée par ses divisions idéologiques aggravées par la bipolarisation de la vie politique depuis les années 1980 entre l'islam politique d'un côté et le pouvoir de l'autre. Incapable de s'unir autour d'un projet alternatif aux deux pôles, elle s'est épuisée dans des querelles intestines au sujet de l'alliance avec les islamistes pour lutter contre la dictature de Ben Ali. Elle a été cependant parmi les forces qui ont très vite rejoint le soulèvement pour le soutenir et pour s'y impliquer, mais en rangs dispersés.

Les autres composantes de l'opposition (issues du parti au pouvoir et survivance des mouvements nationalistes arabes), n'ont pas été épargnées par les effets de la bipolarisation qui a divisé la gauche.

Les intellectuels et les chercheurs n'étaient pas plus clairvoyants : ils avaient fini par intégrer comme une fatalité la difficulté, voire l'impossibilité, de renverser le régime autrement que par un coup d'Etat ou un embrasement dirigé par les islamistes. Chacun y allait de sa théorie sur « la force de l'obéissance », d'un « Etat plus fort que la société », du « syndrome autoritaire » des gouvernants et du « syndrome du nain » d'un petit peuple tunisien pacifique acceptant la soumission à ses dirigeants autoritaires et corrompus par peur de ses riches et/ou puissants voisins, sans parler de ceux qui ont emboité le pas aux théories culturalistes expliquant la difficulté de l'avènement de la démocratie par une certaine « exception islamique » réfractaire à la modernité qui serait d'essence occidentale, etc. Seuls quelques fins connaisseurs de l'histoire contemporaine de la Tunisie, comme les Marocains Mohamed Sghir Janjar et Abdou Filali-Ansary, ont toujours considéré que le régime de Ben Ali était à contre sens de cette histoire marquée par plus d'un siècle de réformisme qui a donné des figures emblématiques comme Kheireddine, Tahar Haddad, Habib Bourguiba, et produit des réformes éclairées allant du Pacte Fondamental et de la Première Constitution du monde arabe et musulman, au code du statut personnel et à la promotion d'un enseignement moderne très tôt démocratisé. Ils répétaient sans cesse que ce régime ne pouvait être qu'une parenthèse, dans cette histoire, qui finira par se fermer. Pour rassurante qu'elle soit, cette vision optimiste ne permettait cependant pas de prédire combien allait durer cette parenthèse avant de se fermer. Il faut dire que le pouvoir avait tellement interdit l'accès à toute information sur l'état de la société qu'aucune analyse prospective n'était possible : aucune enquête indépendante sur quelque sujet que ce soit n'était possible. L'opacité du système empêchait et empêche encore une connaissance des réalités du pays permettant d'en prévoir l'évolution à courts et à

moyens termes. Les plus perspicaces tablaient sur l'évolution démographique et sur les effets de la mondialisation pour dire que le système ne pourrait pas tenir au-delà des vingt ans à venir. Et voilà que Ben Ali est tombé, sans violence, sans intervention des islamistes ou d'une quelconque puissance étrangère, grâce à un mouvement d'inspiration démocratique dont le principal acteur est une jeunesse décrite comme apolitique et incapable de s'intéresser à des causes comme la liberté et la démocratie. Et voilà que les espoirs du réformisme du 19^{ème} siècle qui a nourri une partie des mouvements de libération nationale contre la colonisation, et qui inspira quelques politiques des débuts de l'ère postcoloniale, sont à nouveau permis, non seulement pour la Tunisie, mais pour l'ensemble des pays du Maghreb, du Moyen Orient, du monde musulman, voire de l'Afrique et d'ailleurs. Pour que cet espoir ne soit pas déçu, il faut que tous les acteurs politiques et sociaux qui ont rejoint le mouvement plus ou moins tardivement, fassent preuve de modestie et s'abstiennent de parler en son nom, et de lui imposer au nom du peuple ou au nom de Dieu - et il faut se méfier de ceux qui se donnent le droit de parler au nom du peuple et au nom de Dieu -, une autre orientation que celle qui l'a inspiré jusqu'ici.

D'un soulèvement populaire à une révolution démocratique

Nous étions nombreux à éprouver une certaine réticence à voir dans le mouvement qui a conduit à la chute de la dictature de Ben Ali une révolution. Certains continuent à contester le caractère révolutionnaire de ce mouvement pour plusieurs raisons : c'est un mouvement dépourvu d'une direction et d'un programme révolutionnaires ; il ne correspond à aucun des modèles auxquels on a pris l'habitude de se référer pour parler de révolution : ni aux révolutions démocratiques dont le prototype est la révolution française, ni aux révolutions socialistes, ni aux révolutions nationales contre la colonisation, ni à la révolution islamique d'Iran, etc. C'est un mouvement social qui s'est politisé progressivement plus par rejet du pouvoir de Ben Ali et de sa politique que par adhésion à un projet ou à un programme politique : l'acte de désespoir du jeune Mohamed Bouazizi fut l'étincelle qui a mis le feu aux poudres sous les pieds du régime de Ben Ali. Un mouvement de protestation populaire spontané a gagné très vite toutes les couches populaires et toutes les villes et régions du pays. Il était porté par un mot d'ordre inspiré directement du drame du jeune Bouazizi :

travail, dignité et liberté. L'aveuglement du pouvoir, qui n'a eu comme réponse que la répression et la langue de bois, a très vite contribué à la politisation progressive du mouvement. Sur les revendications de départ s'est greffée la dénonciation de la corruption et du pillage des richesses du pays par les familles de Ben Ali et de son épouse. C'est l'entêtement du pouvoir à vouloir étouffer le mouvement par une répression de plus en plus meurtrière qui a radicalisé le mouvement à travers deux mots d'ordre : Pas de nouveau mandat pour Ben Ali et le Peuple veut l'alternance au pouvoir. L'incurie du pouvoir, son incapacité à répondre à temps aux revendications, ses promesses démagogiques et tardives qui ont révélé un dictateur aux abois tentant de sauver ce qu'il peut en annonçant la mise en place d'une commission d'enquête sur la corruption, la création de 300 000 emplois et le renoncement de Ben Ali à briguer un nouveau mandat en 2014, tout en imposant le couvre feu et poursuivant la répression par des snipers et des milices pour pallier le refus de l'armée de tirer sur les manifestants, ont amené le mouvement à se focaliser sur une revendication : le départ de Ben Ali. « Dégage » est devenu, au lendemain du dernier discours de Ben Ali, le mot d'ordre qui résume toutes les aspirations d'un peuple qui ne veut plus se soumettre à la dictature. Lâché par la Maison-Blanche et par l'armée, le dictateur s'est enfui sans honneur, et ses protecteurs ont poussé le cynisme jusqu'à lui refuser l'asile. La désignation, dans un cafouillage constitutionnel, d'un successeur à Ben Ali en la personne de son Premier ministre puis en la personne du Président de l'Assemblée des députés, et la formation d'un gouvernement composé majoritairement de ministres reconduits, dont le Premier Ministre et les Ministres de l'Intérieur, de la Défense, et des affaires étrangères, et des ministres issus de quelques partis de l'opposition, de la centrale syndicale - qui se sont vite retirés -, et de la société civile, n'ont pas arrêté le mouvement. Les revendications se radicalisent de jour en jour : Le mot d'ordre « dégage ! » n'épargne aucun symbole de la dictature déchue : Le Premier ministre, les membres de son gouvernement, les députés, les sénateurs, les gouverneurs (préfets), les délégués (sous-préfets), les maires, le parti au pouvoir depuis l'indépendance, tous les responsables accusés d'avoir trempé dans la corruption et dans la politique répressive du régime déchu, etc. Dès qu'une revendication est satisfaite, d'autres revendications sont formulées. Personne ne sait aujourd'hui quelles seront les revendications des prochains jours.

Si au départ il était difficile de parler de révolution, au fil des jours, le soulèvement est devenu une véritable révolution avec un objectif de

plus en plus clair : le démantèlement de tous les rouages de la dictature et l'instauration d'un système tirant sa légitimité du peuple et de la prise en compte de ses aspirations sociales et démocratiques. La revendication et l'obtention de la dissolution des principaux symboles de la dictature dont le gouvernement présidé par le Premier ministre de Ben Ali, du RCD, du Parlement et du Sénat, des conseils municipaux, etc., l'option imposée par la mobilisation d'une assemblée constitutionnelle démocratiquement élue, le lien établi entre les objectifs de la révolution, les réformes politiques et la transition démocratique, les poursuites engagées contre les responsables du Parti-Etat dans le cadre de l'exigence d'une justice transitionnelle, les débats au sujet du code électoral et l'adoption du principe de parité, etc., attestent le caractère démocratique de cette révolution même si pour le moment elle n'est pas encore à l'abri de toute récupération par des forces antidémocratiques du fait de l'absence d'une direction politique. La révolution a imposé à tous les courants en compétition d'affirmer plus ou moins clairement leur adhésion à la démocratie, aux droits humains, aux principes de liberté, d'égalité et de justice qui la portent. En dehors du Parti de la Libération Islamique qui refuse la démocratie et réclame le retour au Califat, et qui n'a pas été légalisé à cause de ses options et pratiques antidémocratiques, tous les autres courants se réclament, avec plus ou moins de conséquence et plus ou moins sincèrement, des aspirations et des idéaux démocratiques de la Révolution. Outre son caractère démocratique qui s'est affirmé et s'est imposé à tous les acteurs, la révolution est portée par des revendications sociales qui expriment l'aspiration à une justice que la découverte de l'ampleur des richesses accumulées par les clans mafieux du pouvoir déchu ne fait que rendre plus urgente.

Ainsi, même si au départ le mouvement n'avait pas un caractère révolutionnaire évident, et même s'il s'est politisé progressivement contre l'incurie, le caractère répressif et antidémocratique du pouvoir, et non par une adhésion à un projet et à un programme politique clair quant aux institutions à mettre en place, aux moyens pour y parvenir et aux grands choix d'avenir, il est de plus en plus clair que la Tunisie est en train de vivre une révolution démocratique et sociale à la recherche d'une direction politique capable de la mener à terme et de lui éviter toute récupération ou trahison par les ennemis de la démocratie. Ce sera là l'enjeu principal des prochaines élections de l'assemblée constitutionnelle qui en sortira. Celles et ceux qui ont milité pour la démocratie, les droits humains et la consolidation des acquis modernes

de la Tunisie seront-ils assez unis et prêts pour relever ce défi d'ici les élections même si elles ont été repoussées au 23 octobre ?

Enjeux et perspectives de la transition

La révolution en cours en Tunisie pourra-t-elle garder le cap de son inspiration démocratique jusqu'à l'instauration d'un système qui tourne définitivement la page du despotisme et de la dictature ? Jusqu'ici, l'inspiration sociale et démocratique ne semble pas faire place à d'autres orientations, même si on a assisté par moments à une certaine dépolitisation du mouvement avec l'apparition de revendications corporatistes, ou à des manifestations de relents de tribalisme, de régionalisme, de fanatisme et d'intolérance, des atteintes aux droits humains et des pratiques en déphasage avec l'orientation générale de la révolution : grèves relevant plus de surenchères politiciennes que de revendications légitimes des salariés, affrontements sur la base de conflits tribaux et régionalistes, menées intégristes contre les maisons closes, installation illégale d'imams aux prêches islamistes intolérants à la place d'autres imams accusés de collaboration avec le régime déchu, occupation de mosquées ibadites à Djerba par des islamistes fanatiques qui ont manifesté la même intolérance à l'égard de la communauté juive et des manifestations pour la laïcité et les droits des femmes, agressions contre les femmes pour les inciter à se voiler, etc. Hormis les islamistes qui minimisent ou cherchent des justifications à ces agissements, les autres mouvements politiques, comme les organisations sociales et les autres expressions plus ou moins organisées de la société civile, les ont condamnés et inscrivent leurs discours et leur action dans le sens de l'inspiration démocratique de la révolution. Cependant, même si les acquis de la révolution depuis la fuite de Ben Ali semblent contenter tout le monde, des divergences persistent au sujet de questions très importantes :

– Si la confiscation des biens du parti qui a régné sans partage sur le pays et les poursuites engagées contre ses responsables impliqués dans la corruption et les crimes perpétrés par le pouvoir déchu sont saluées par tout le monde, certains continuent à considérer la dissolution de ce parti et l'interdiction à ses responsables de se présenter aux prochaines élections comme des mesures antidémocratiques relevant d'une logique de purge qui, si l'on accepte les revendications ce ceux qui veulent la poursuivre jusqu'au bout, pourra conduire à priver injustement le pays de compétences dont il a besoin pour se reconstruire

et finira par installer un climat de guerre civile que la révolution a su éviter jusqu'ici.

– Si le principe d'élire une assemblée constitutionnelle semble désormais faire l'unanimité, certains jugent, non sans raison, la tenue des élections le 24 juillet 2011, soit quelque sept mois après la chute de Ben Ali, trop prématurée au regard du quasi désert politique laissé par le pouvoir déchu et des hésitations qui ont marqué les deux premiers mois de la transition quant à l'amendement ou l'abrogation de la constitution, au calendrier et à l'ordre des élections (présidentielles et législatives). S'ajoute à cela le fait que le code électoral proposé par la Haute Instance de la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Réforme Politique et de la Transition Démocratique n'est pas encore adopté, en raison des réserves relatives à la parité, à l'exclusion sommaire, et sans recours à la justice, des responsables de l'ancien parti au pouvoir, ou des critiques concernant le scrutin de listes à la proportionnelle par les partisans d'un scrutin uninominal à deux tours ou par ceux qui jugent les circonscriptions électorales trop petites pour garantir les avantages d'un scrutin de listes à la proportionnelle. Même si finalement la date du 23 octobre a été retenue pour les élections, des mouvements politiques qui viennent de (re)naître après des décennies de monopole exclusif de la vie politique par le parti dissous, auront-ils le temps de s'organiser, d'élaborer leurs programmes et de se faire connaître par des électeurs qui ignorent tout de leurs identités ? Même s'il n'y a plus d'entraves à la liberté d'expression et d'action politiques, nous avons là un facteur discriminant en faveur de quelques mouvements qui disposent de relais qui n'ont jamais disparu, y compris lorsque la répression était implacable : outre les islamistes qui, malgré les prises de position de certains dirigeants d'Ennahda en faveur de la neutralité des lieux de culte, utilisent les mosquées, le réseau des institutions religieuses (comme les associations d'apprentissage du Coran) comme tribunes et relais politiques, d'autres mouvements bénéficient de relais dans les syndicats et dans certaines associations, voire dans les rangs de l'ancien parti au pouvoir, qui peuvent les avantager par rapport aux nouveaux partis.

– L'option, sous la pression de la rue, pour l'élection d'une assemblée constitutionnelle, n'a pas résolu tous les problèmes : qu'en sera-t-il de l'exécutif durant la période que demandera l'élaboration d'une nouvelle constitution ? La constituante va-t-elle cohabiter avec l'actuel exécutif provisoire ou va-t-elle désigner un nouvel exécutif provisoire en attendant l'organisation d'élections législatives et/ou présidentielles

sur la base de la nouvelle constitution ? Combien de temps durera cette période de transition ? L'assemblée constitutionnelle devra-t-elle tenir compte des « objectifs de la révolution », de son inspiration démocratiques, des acquis modernes de la Tunisie que la Haute Instance de la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Réforme Politique et de la Transition Démocratique a réaffirmés, des conventions internationales relatives aux droits humains ratifiées par la Tunisie avant et après le 14 janvier 2011 (rappelons que le premier gouvernement de transition a ratifié, dans ce sens les conventions relatives à l'abolition de la peine capitale et de la torture et levé les réserves de la Tunisie concernant l'élimination des discriminations à l'égard des femmes), ou va-t-elle élaborer la nouvelle constitution sans être tenue par tous ces acquis ? C'est l'enjeu des débats en cours sur la nécessité d'un pacte républicain qui servira de cadre impératif au travail de la constituante que seuls les islamistes considèrent inutile et incompatible avec la souveraineté dont devrait jouir une assemblée constitutionnelle. En l'absence de tels garde-fous, la révolution tunisienne saura-t-elle échapper à la récupération par des forces qui veulent en profiter pour restaurer un ordre structuré par la soumission aux hiérarchies et aux valeurs antinomiques avec son inspiration démocratique ? Saura-t-elle résister aux relents du tribalisme, du régionalisme et du conservatisme dont le parti de la Libération Islamique est loin d'avoir le monopole : s'il est le seul à le revendiquer ouvertement haut et fort, le fait que beaucoup d'imams qui n'en font pas partie, tiennent impunément des prêches intégristes, contre les femmes et contre les mouvements laïques, sans susciter la condamnation des dirigeants du Mouvement de la Tendance Islamique (Ennahda), ni d'autres conservateurs qui rêvent de prendre leur revanche sur une modernité qui les a marginalisés, doit inciter à la vigilance et à la mobilisation pour la sauvegarde des « objectifs de la révolution » et des acquis modernes de la Tunisie pour que la transition démocratique ne tourne pas à une régression. Les débats au sujet de l'article 1 de la défunte constitution (« La Tunisie est un Etat souverain, son régime est républicain, sa langue est l'arabe et sa religion est l'islam ») et de son devenir dans la prochaine constitution n'est pas sans rapport avec les enjeux réclamés par tous les courants, à l'exclusion des islamistes, à propos du cadre engageant la prochaine constituante.

Ces questions qui ne sont pas encore tranchées, sont à l'origine de divisions au sein des principaux courants autour desquels se structurera le champ politique de la Tunisie dans les mois et années à venir.

1) Le courant islamiste, dont en particulier le mouvement Ennahda,

bien qu'il n'ait rejoint la révolution que très tardivement, est le mieux préparé pour les prochaines échéances électorales. La libération de ses militants qui croussaient dans les geôles de Ben Ali et le retour triomphal de ses dirigeants exilés lui ont permis de réactiver ses réseaux dormants pour réinvestir les mosquées et les espaces qu'il avait réussi à infiltrer dans les années 1970-1980 avant l'affrontement avec le pouvoir. Avec le démantèlement du RCD, l'incurie de l'UGTT et l'incapacité de la gauche à relativiser ses divergences et à unir ses rangs, il apparaît comme la force la plus organisée et la plus prête pour relever les défis de la transition. Il présente néanmoins quelques faiblesses inhérentes à sa volonté de concilier des positions contradictoires, par duplicité et/ou par souci de ratisser large : la crainte de l'isolement et de voir se reconstituer contre lui un vaste front des courants et des milieux attachés aux acquis modernes de la Tunisie, l'amène à affirmer son attachement à la démocratie, aux droits acquis des femmes, à revendiquer tantôt le modèle turc, tantôt une spécificité tunisienne, et à tendre la main aux autres courants politiques pour l'établissement d'un consensus conciliant la démocratie et « l'identité arabo-musulmane » de la Tunisie. La pression du Parti de la Libération Islamique et des tendances radicales qui continuent à revendiquer l'instauration d'un « Etat Islamique » (restauration du Califat ou un Etat fondé sur « l'application de la Shari'a »), l'amène à affirmer sa fidélité à son credo historique qu'il tient des Frères Musulmans et qu'il partage avec les différentes expressions de l'islam politique. Ce tiraillement se traduit par des positions contradictoires : il est pour la neutralité des mosquées, mais il considère que la religion ne peut pas être réduite à la foi et aux pratiques culturelles ni séparée de la politique ; il est pour les droits acquis des femmes mais il considère que la priorité pour les femmes est le travail domestique pour élever les enfants et préconise le retour des femmes au foyer comme une solution pour résorber le chômage ; il est pour les droits humains et pour l'égalité selon une conception qui ne reconnaît pas les individus (pour rejeter l'égalité successorale entre les femmes et les hommes, Ghannouchi dit que ce qui compte ce n'est pas l'égalité entre les individus mais entre les familles) ; il est pour l'instauration d'un « Etat islamique » et « l'application de la shari'a », mais dit que ce n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui mais n'y renonce pas définitivement ; il n'est pas d'accord avec les discours et les actions intégristes qui suscitent l'indignation et l'inquiétude de la population, mais il refuse de les dénoncer ouvertement et n'hésite pas à les justifier, etc... Bref, tout semble indiquer que nous avons à faire à une stratégie qui consiste à rassurer les militants islamistes, y compris les plus radicaux, en tenant un discours qui ne renonce pas aux fondamentaux de

l'islam politique, et à séduire les autres par un discours d'ouverture démocratique. Jusqu'où pourra tenir cet exercice d'équilibriste ? Cela dépend de la capacité de ses adversaires à le mettre au pied du mur et à l'obliger à choisir entre l'ouverture démocratique et la fidélité à son credo islamiste.

2) La gauche, dont personne ne conteste les sacrifices consentis dans la lutte contre la dictature déchue, est toujours divisée et incapable de relativiser ses divergences par rapport à ce qui l'unit et à ce qu'attend d'elle la situation créée par la révolution. La création d'un Parti du Travail par des cadres syndicaux implantés dans les différentes régions et les initiatives des indépendants pour pousser à la constitution d'un front de gauche regroupant les forces progressistes du pays, permettront-elles de mettre fin à la division de ce courant ? Si certains mouvements ont affiché leur volonté de participer tout de suite à la création d'un tel front, comme c'est le cas du Mouvement Ettajdid (l'ancien Parti Communiste refondé dans le cadre d'un mouvement progressiste), d'autres mouvements sont favorables à des rapprochements sur la base d'actions communes, à des alliances ponctuelles, à des formes de coordinations. Certains partis préfèrent aller aux élections avec leurs propres listes en restant ouverts à des alliances sur la base des rapports de forces qui se dégageront des urnes, comme c'est le cas du PDP (Parti Démocrate Progressiste) qui table sur la récupération d'une partie de l'électorat et des militants du RCD d'autant plus qu'il s'est prononcé contre la dissolution de ce parti et contre l'interdiction à ses partisans de participer aux prochaines élections.

3) Le courant qui regroupe les différentes expressions issues du parti qui a dominé le champ politique tunisien depuis les années 1930 sous différentes appellations (le Néo Destour et le Parti Socialiste Destourien avec Bourguiba comme leader, puis le Rassemblement Constitutionnel et Démocratique sous le règne de Ben Ali) : détaché de l'Etat, débarrassé de ses éléments impliqués dans la corruption et les crimes de la dictature déchue, ce courant verra une frange de ses militants rejoindre le courant islamiste ou tel ou tel mouvement de gauche parce qu'ils l'avaient rejoint par opportunisme et parce qu'ils n'ont plus de raisons d'y rester ; mais une grande partie de ses cadres et de ses militants fidèles aux idéaux et à l'histoire de ce courant continueront, sous une forme ou sous une autre, dans un seul parti ou dans différentes expressions, à constituer un pôle important du champ politique tunisien dans les années à venir.

Une conjoncture socio-économique difficile

Outre ces questions fondamentales pour l'avenir de la révolution, l'évolution de la conjoncture économique et sociale, et plus particulièrement le problème crucial de l'emploi, notamment celui des jeunes et dans les régions défavorisées du Sud et de l'Ouest du pays, pèsera lourdement. Il est important de rappeler à cet égard, que la situation économique était déjà précaire avant la révolution, entre autres à cause de la mise des richesses du pays sous la coupe de clans mafieux, mais aussi en raison des effets de la crise globale et de l'essoufflement du « modèle économique » tunisien. Quels que soient les efforts qui seront déployés durant la période de transition, et même après, il faut s'attendre à une conjoncture difficile qui, si des solutions pour la sauvegarde des emplois existants et la création de nouveaux emplois ne sont pas trouvées, risque d'aggraver la crise sociale. Durant la période de transition, le pays doit s'attendre à des difficultés auxquelles il ne pourra pas faire face sans l'aide de toutes les parties qui ont intérêt à ce que la révolution tunisienne débouche sur l'instauration d'une démocratie répondant aux attentes des Tunisiens, des peuples des rives Sud et Est de la Méditerranée, voire de l'ensemble des populations victimes d'une mondialisation qui a sacrifié l'humain aux impératifs mercantiles et sécuritaires d'Etats au service d'une économie libérale débridée. Les principales difficultés socio-économiques auxquelles la Tunisie doit faire face dans l'immédiat sont les suivantes¹ :

1) La saison touristique pour l'année 2011, au moins, risque d'être compromise; alors que le tourisme fournit entre 350 à 400 000 emplois directs ou indirects (pour 2010 les recettes en devises sont estimées à 1,8 milliard d'euros)

2) Beaucoup d'investissements directs étrangers qui étaient prévus avant le soulèvement, risquent d'être annulés, ou au moins reportés, jusqu'à la stabilisation définitive. Aucun nouvel investissement direct étranger significatif ne se fera pendant l'année 2011. Les investissements directs étrangers emploient près de 150 000 personnes.

3) La plupart des sociétés d'Etat, vont être déstabilisées par des changements de direction nécessaires et devront être réorganisées, les nouvelles directions vont se focaliser sur les dépenses courantes de fonctionnement, et sur la gestion des relations sociales dans ces entreprises ; elles vont très probablement différer les investissements prévus en 2011. Cela risque de réduire à zéro toute croissance envisageable.